

**M. Lambert (Edmonton-Ouest):** C'est jouer sur les mots, comme d'habitude.

SYNCRUDE—LES MOTIFS INVOQUÉS PAR LE GOUVERNEMENT  
POUR LE REFUS DE NATIONALISATION DE L'ENTREPRISE

**M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby):** Monsieur l'Orateur, j'ai à poser au ministre une question concernant directement la réponse qu'il vient de faire. Comme la plus récente estimation du coût de réalisation du projet Syncrude porte sur deux milliards de dollars, chiffre que le gouvernement a admis, et étant donné que la province de Québec a pu à elle seule réunir quelque 14 milliards de dollars pour le projet de la baie James, le ministre peut-il exposer à la Chambre le raisonnement qui a permis au gouvernement fédéral d'en arriver à ce qui à première vue paraît être la conclusion inouïe qu'il était incapable de réunir seul la somme de deux milliards de dollars, afin de faire du projet Syncrude une entreprise à capital et à gestion purement nationaux?

● (1440)

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, le gouvernement du Canada doit évoluer dans un certain cadre financier, et il ne compte que prendre telle partie du produit national brut pour financer ses propres opérations. Ainsi, il dispose d'une somme assez considérable à consacrer aux projets énergétiques, et nous avons pris cette décision en anticipant de nouvelles demandes d'aide financière de la part du Manitoba pour un projet d'aménagement hydro-électrique, comme il en a été question à la Chambre, de Terre-Neuve pour un projet d'aménagement hydro-électrique également, du Nouveau-Brunswick pour des installations nucléaires, et aussi pour les travaux d'aménagement d'une ligne de transmission d'électricité jusqu'à l'Île du Prince-Édouard et, bien entendu, pour d'importants travaux que Pétro Canada doit entreprendre, après son incorporation, dans la région de l'Arctique, près de la mer de Beaufort.

**M. Broadbent:** Ce qui coûtera en tout moins que le projet de la baie James, mais, étant donné les réponses contradictoires données hier par le premier ministre et le président du Conseil du Trésor, l'un donnant l'impression à la Chambre que la participation fédérale au projet Syncrude ne dépasserait pas 300 millions, l'autre qu'il s'agissait d'un montant indéterminé, mais d'une participation de 15 p. 100, je voudrais demander au ministre de nous dire qui avait raison, le premier ministre ou le président du Conseil du Trésor, ou encore l'un et l'autre?

**M. Macdonald (Rosedale):** Monsieur l'Orateur . . .

**M. l'Orateur:** En toute déférence, on a déjà carrément répondu à cette question.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Broadbent:** Monsieur l'Orateur . . .

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je signale la chose au député pour lui rappeler seulement que je ne puis permettre la répétition d'une question déjà posée au cours de la même session, que cette question a été posée hier et que le

Questions orales

président du Conseil du Trésor, si je me souviens bien, y a répondu.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** S'il y a contestation sur ce point, je l'autoriserai peut-être, mais je ne saurais permettre la répétition d'une même question.

**M. Broadbent:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je voudrais signaler à Votre Honneur, en toute déférence, que deux réponses différentes ont été données à la Chambre hier, l'une par le premier ministre et l'autre par le président du Conseil du Trésor et qu'en fait, une troisième fut donnée à l'extérieur devant les caméras de la télévision. Il importe au plus haut point, non seulement pour les députés mais pour tous les Canadiens, que l'on donne des précisions sur le financement de ce projet, aussi je vous prierais, monsieur l'Orateur, d'autoriser la question car elle exige une réponse.

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur:** Il y a peut-être eu malentendu de ma part, mais je croyais que le député voulait savoir si le gouvernement participait dans une proportion de 15 p. 100 et il me semblait que le président du Conseil du Trésor avait répondu oui, que c'était exact. Si ce n'est pas de cela qu'il s'agit, je vais autoriser la question. Le député voudrait-il la répéter?

**M. Broadbent:** Voici ma question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources: voudrait-il nous dire bien clairement dans quelle mesure le gouvernement fédéral s'engage dans le projet Syncrude? Le maximum est-il de 300 millions de dollars? Y a-t-il un maximum ou le gouvernement s'engage-t-il à payer 15 p. 100?

**Des voix:** Oh, Oh!

**Une voix:** Ce n'est pas ce que vous aviez demandé tout à l'heure.

**M. l'Orateur:** Je remercie le député mais il m'a confirmé dans mon opinion qu'il s'agit précisément de la question qu'il a posée hier après-midi au président du Conseil du Trésor.

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur:** La parole est au député de Hamilton-Ouest.

\* \* \*

QUESTIONS OUVRIÈRES

LES ACCUSATIONS À L'ENDROIT DU SIM—LES INTENTIONS DU  
GOUVERNEMENT QUANT À UNE ENQUÊTE

**M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Plus de deux mois se sont écoulés depuis que la question du Syndicat international des marins a été soulevée et je suis certain que le premier ministre a reçu des renseignements du solliciteur général et du ministre de la Justice au sujet de la correspondance de la province d'Ontario à ce sujet. Peut-il dire à la Chambre si le gouvernement a pris une décision au sujet de la possibilité d'une enquête et, sinon, pourquoi il tarde tellement à la faire?